

Commune
de FOURNEAUX



OBJET :

**Désignation d'un
délégué des élus au
CNAS**

Nombre de Conseillers

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 15

*Le Maire soussigné
Certifie qu'en application du
Code Général des Collectivités
Territoriales, la convocation du
Conseil Municipal a été affichée
le
25 mars 2026*

N° 21-2026

Envoyé en préfecture le 31/03/2026

Reçu en préfecture le 31/03/2026

Publié le 31/03/2026

ID : 073-217301175-20260330-20260330_21_CNA-DE



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le **trente mars** à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François CHEMIN, Maire.

Étaient présents : Patou ROBIN, Claude MEILLE, Maryvonne ROBIN, Samuel FADDA, Danielle RATEL, Thierry GERVASONI, Dominique GALERNE, Benoît BERTRAND, Mélanie BIBOLLET, Guillaume WAROT, Loris ROBIN.

Absents excusés :

Procurations : Aurélie FERREIRA à Dominique GALERNE
Kelly HENDRIKSEN à Samuel FADDA
Adeline LÉAL à Patou ROBIN

Secrétaire de séance : Patou ROBIN.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la Commune de Fourneaux adhère depuis 2003 au Centre National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales (CNAS), organisme qui a pour objectif l'amélioration des conditions de vie matérielle et morale des agents territoriaux et de leurs familles par le biais de diverses prestations.

Il indique qu'à chaque renouvellement des conseils municipaux, les nouvelles équipes municipales en place doivent procéder à la désignation d'un délégué élu, dont la durée du mandat est calée sur celle du mandat municipal.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne Madame Aurélie FERREIRA, comme déléguée représentant les élus au CNAS.

- Charge Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à :
* Madame la Sous-Préfète de St Jean de Maurienne,
* Monsieur le Président du CNAS

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.

Le Maire,
François CHEMIN



La secrétaire de séance,
Patou ROBIN